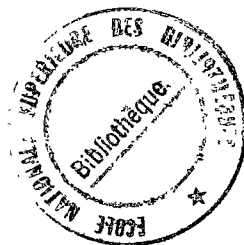


**Annie LEMOINE**

**PROJET DE RECHERCHE:**

**LES ARTS PLASTIQUES  
ET LE MILIEU RURAL (ROLE D'UNE B.C.P.)**



**ANNEE 1989**

**FORMATION CONTINUE DIPLOMANTE**

**1ère PROMOTION**

DSB  
FCD  
1989  
10

**ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES BIBLIOTHEQUES  
17-21, Boulevard du 11 novembre 1918  
69100 - VILLEURBANNE**

PLAN DU PROJET DE RECHERCHE .

SUJET : Les arts plastiques et le milieu rural (par le biais de la B. C. P.)

INTRODUCTION :

La région Rhône-Alpes est à la pointe en matière d'arts plastiques grâce à ses différents musées, ses associations et sociétés très dynamiques, des actions de mécénat et ses élus passionnés d'art contemporain. Ces manifestations se passent dans les grandes villes (à part quelques exceptions) mais y-a-t-il des retombées sur les communes rurales ?

Ière PARTIE :

Quel est le potentiel culturel en Rhône-Alpes ?... p.4

Ce qu'il existe :

- . les artothèques
- . les musées
- . le F.R.A.C.
- . T.E.C.

IIème PARTIE :

Qu'est-ce que le milieu rural ?..... p.7

Les actions existantes en milieu rural :

- . Pont-en-Royans
- . le Calvados
- . les salles d'expositions des B.M.

III<sup>ème</sup> PARTIE .

Ce que peut proposer la B.C.F. .... p.10

- . Son rôle
- . Sa mission
- . son nouveau plan de développement
  
- . Possibilité de création d'une artothèque :
- . définition d'une artothèque

Ce qui impliquerait :

- . les conditions de formation des responsables du réseau
- . les conditions de collaboration
- . les conditions de financement

CONCLUSION..... p.13

BIBLIOGRAPHIE..... p.14

ANNEXES..... p.18

## INTRODUCTION :

En matière de pratiques culturelles, les Français ont moins de réticence à fréquenter les musées que les bibliothèques.

Les chiffres le montrent : un sondage exclusif (1) réalisé par l'Institut d'Etudes Politiques de Grenoble du 4 au 10 février 1989 sur 1012 personnes a montré que 67 % des sondés fréquentaient le Musée dauphinois, 49 % le Musée de peinture et 17 % le Centre national d'art contemporain.

D'autre part, les bibliothèques récentes, mis à part Grenoble (qui possède deux artothèques), sont devenues des médiathèques où les prêts d'estampes et de photographies seraient possibles.

Ceci est valable pour le milieu urbain mais qu'en est-il pour le milieu rural, les petites communes éloignées d'une grande ville ?

Nous nous placerons dans un cadre départemental car les départements depuis la décentralisation jouent un rôle de plus en plus important en matière culturelle. Dans son bulletin (2), le département des Etudes et de la Prospective, du Ministère de la culture, analyse le rôle culturel des départements et des régions :

"Placé à mi-chemin entre le national et le local, le département est particulièrement apte à coordonner les acteurs et les activités culturelles de son ressort géographique, à les mettre en contact avec les personnalités et des créateurs extérieurs, à assurer le rayonnement des activités créatrices du département, à soutenir financièrement et techniquement les organisations locales, à favoriser l'innovation."

---

1 Musées, je vous aime : in "Dauphiné Libéré" du 22 avril 1989 ; sondage exclusif, I.E.P., Dauphiné Libéré, R.F.I., F.N.A.C.

2 n° 77, nov. 1988.

Ière PARTIE :

. Les différentes ressources "arts plastiques" en Rhône-Alpes :

La ville de Grenoble a joué la carte de l'art contemporain, enjeu qu'elle revendique sous la plume de Eve VINCENT-FRAENCKEL, dans le très beau livre : "Grenoble culture"<sup>(3)</sup>..

"Pour certains, l'art contemporain reste une énigme. Son utilité et son rôle par rapport à la société leur échappent. Il faudrait progressivement les conduire à penser que pour Grenoble, l'art contemporain est une chance, car il concrétise une situation paradoxale, riche de lectures".

. Il existe deux artothèques de prêt à Grenoble :

. L'artothèque de Grand'Place :

L'artothécaire organise des expositions et des prêts d'estampes, représentatives de la création depuis 1945 et de photographies (pour les collectivités) d'artistes régionaux et quelques internationaux.

. L'artothèque du centre ville :

Le service est identique avec une dominante de photographies d'artistes nationaux et internationaux.

. Le Musée de peinture et de sculpture de Grenoble : est le seul musée de province à bénéficier d'un financement des investissements pris en charge à 50 % par l'Etat et de 50 % par les collectivités locales, négocié en 1984.

M. ANDRY-FARCY, conservateur, dès son entrée au musée de Grenoble en 1919, constitua une collection d'art contemporain. Il étonna par sa politique d'animation qui changea la vie du musée.

De telles initiatives ne sont possibles que lorsque le conservateur est au moins soutenu par sa ville.

---

<sup>3</sup> "Grenoble-culture / réd. par Eve Vincent-Fraenckel. - Grenoble : Association Grenoble Culture, 1988. 115 p. : ill. ; 34 cm.

. Le Centre National d'art contemporain - Magasin :

Son rôle consiste en la diffusion de l'art contemporain par de nombreuses expositions temporaires. Le C.N.A.C. assure également de la formation : organisation de stages de sensibilisation à l'art contemporain et son école de cadres qui forme une dizaine de jeunes médiateurs de haut niveau.

Deux musées à Grenoble font un travail d'ouverture avec leur service animation et semblent rechercher un public d'adultes.

Les enfants viennent avec leur enseignant dans le cadre scolaire.

Les musées conçus comme de grands temples de l'art de la capitale est un concept qui change. C'est par une politique d'accueil, d'information et d'animation, et par une action pédagogique redoublée, que les musées s'efforcent depuis une vingtaine d'années de faire oublier l'aspect désuet et élitaire qu'ils revêtaient fréquemment jusque-là.

Le principe de décentralisation aidant, de nouvelles structures apparaissent en 1982, ce sont :

. les F.R.A.C. (les fonds régionaux d'art contemporain):

Ils sont une vingtaine qui témoignent d'une politique des arts plastiques en province ; leur but est d'acheter et de faire connaître l'art contemporain.

Le conseil technique est formé de spécialistes (artistes, critiques d'art,...) qui propose les achats. C'est le Conseil d'Administration (élus de la région, plus deux ou trois représentants de l'Etat) qui décide. Très vite, certains élus ont compris que le F.R.A.C. avait sa place dans l'image de marque de leur région, en témoignant d'une création qu'il stimule.

. La Direction Régionale des Affaires culturelles (D.R.A.C.):

reste l'interlocuteur privilégié des communes et le représentant de l'Etat.

En dehors des structures officielles, nous avons retenu une structure associative grenobloise qui effectue un travail intéressant avec les conservateurs et les animateurs des deux musées de Grenoble.

Travail et Culture (T.E.C.) propose entre autres aux salariés (par le biais des Comités d'entreprise) des conférences sur l'art liées aux voyages culturels organisés dans l'année :

- . New-York en 1988,
- . les Pays-bas en 1989,
- . Moscou - Léninegrad en 1990.

C'est là une dimension nouvelle de qualité pour les salariés et une ouverture sur le monde du travail pour le personnel des musées.

Beaucoup plus ambitieuse quant à son dessein est l'évolution qui consiste à arracher le musée à son isolement pour l'intégrer à un complexe culturel. Tel est le cas du Centre National George Pompidou qui est une institution vouée à l'acquisition et à la conservation de collections d'art contemporain (musées), à la recherche et à la formation d'artistes et de spécialistes (centre de création industrielle et I.R.C.A.M.), et à l'information du public (bibliothèques, expositions, programmes cinématographiques, etc...)

Le musée est ici le point de départ, la pierre angulaire d'un ensemble fondé sur une conception unitaire de la culture et le désir d'une inter-action ou d'une coexistence harmonieuse entre les disciplines.

Tel semble être le programme du nouveau musée de Grenoble conduit par la ville dont la Direction a été confiée à M. Serge LEMOINE. Programme défini dans "Grenoble-culture" (3) comme :

"un outil de recherche scientifique comme ses collections l'y autorise et au souci d'ouverture sur la cité, par la mise en place de visites guidées pour tous les types de public, de conférences données par des historiens et artistes de renom, un enseignement dispensé sous la forme de cours de l'École du Louvre décentralisés et par la création d'une bibliothèque publique spécialisée en Art".

IIème PARTIE :

. Qu'est-ce que le milieu rural ?

Dans le livre de Maryvonne BODIGUEL (4) : "Le Rural en question", l'auteur mentionne :

"En France sur les 36 000 communes, 32 000 communes sont dites rurales suivant la définition de l'Institut National de la Statistique et de l'Economie, c'est-à-dire comptant moins de 2 000 h. agglomérés au chef-lieu".

Cette définition est surtout administrative et Maryvonne BODIGUEL de préciser : "N'y aurait-il entre la ville et la campagne qu'une différence spatiale, de cadre de vie et non de mode de vie ?"

La Bibliothèque centrale de prêt a comme mission de desservir en livres les communes de moins de 10 000 habitants qui sont souvent des communes rurales.

C'est un terrain qu'elle connaît bien puisqu'elle dessert 420 communes dans le département de l'Isère.

Sa très bonne implantation lui permettrait de développer et de proposer à son lectorat d'autres supports.

Mais la question qu'il faut se poser et qui n'a jamais fait l'objet d'études sociologiques en Isère, c'est quel est notre lectorat ?

Nous avançons à l'aveuglette, en développant la création de bibliothèques-relais, mais en ne connaissant pas précisément le milieu rural que nous desservons.

C'est un sujet que nous souhaiterions approfondir lors du mémoire de D.E.S.S. pour pouvoir travailler de façon un peu plus scientifique.

---

4 Le Rural en question / Maryvonne Bodiguel. - Paris : l'Harmattan, 1986. - 183 p. ; 22 cm. - (Coll. Alternatives paysannes).



Quelles sont les actions existantes en milieu rural :

Dans notre département, il y a des lieux où la décentralisation est effective.

. La Halle de Pont-en-Royans :

accueille régulièrement des expositions de qualité qui sont des co-productions soit avec le Musée de Peinture et de sculpture de Grenoble, soit avec le Centre d'Art contemporain du Doubs, soit avec les Fonds Régionaux d'art contemporain Rhone-Alpes, etc...

M. Yves PILLET a compris que dans une commune de trois mille habitants, une médiathèque très bien conçue pouvait servir de lieu d'accueil culturel pour tout le canton.

La réalisation d'un lieu d'exposition aussi novateur peut constituer un pôle d'attraction et avoir une incidence économique et sociale pour cette région.

. Il y a aussi des municipalités qui dans l'aménagement de leur bibliothèque ont prévu des salles d'exposition :

- . La Bibliothèque George Brassens à Claix,
- . La Bibliothèque "l'Odyssée" d'Eybens (qui ouvrira prochainement),
- . La Bibliothèque "Elsa Triolet" de Salaise-sur-Sanne.
- . La Bibliothèque de Saint-Ismier.

. Quelquefois, c'est le Conseil Général qui est à l'initiative dans ce domaine. C'est le cas du Calvados avec son Office Départemental d'Action Culturelle (O.D.A.C.C.).

En 1987, l'O.D.A.C.C. a engagé une politique de soutien aux arts plastiques en signant, au nom du département, avec le Ministère de la Culture et de la Communication, une convention sur le thème "sensibilisation, enseignements et pratiques des arts plastiques". Neuf actions ont été engagées avec pour les deux partenaires une dotation de 350 000 F.

Ces actions sont les suivantes :

- 1 - Soutien renforcé à l'école régionale des Beaux-Arts de Caen,
- 2 - Aide à la mise en place d'écoles des Beaux-Arts dans quelques autres villes du département,
- 3 - "Entrez les artistes à l'école",
- 4 - Aide à la création et à la diffusion d'expositions,
- 5 - Soutien à la mise en place de classes-arts,
- 6 - Aide au développement des pratiques de prêt d'oeuvres,
- 7 - Actions de formation à la réalisation ou à l'accueil d'expositions,
- 8 - Acquisition de matériels de présentation d'exposition,
- 9 - Aide à la création de vidéos arts plastiques.

"Les créateurs de l'ODACC ont donc voulu susciter une vie culturelle jugée inexistante dans les petits centres urbains et les zones rurales du Calvados. La politique de diffusion menée par l'Office a pour but de mettre à la portée du plus grand nombre d'habitants une culture de qualité, diversifiée dans ses contenus et ses formes". (5)

---

5 Le rôle culturel du département / par Jacqueline Mengin et Jacques Lepage. - Paris : Documentation française, 1987. - 230 p.

IIIème PARTIE :

Ce que peut proposer la B.C.P. ?

La Bibliothèque Centrale de prêt est surtout connue par ses bibliobus qui sillonnent le département. Etant un service décentralisé du Conseil Général, ce dernier lui donnera-t-il les moyens de devenir une médiathèque départementale ? avec le développement des nouveaux médias :

- . la discothèque et un discobus,
- . la vidéothèque,
- . l'artothèque et un artobus.

L'existence de prestations et de services culturels de qualité est indispensable pour créer un dynamisme culturel en milieu rural.

Dans l'introduction du rapport plus couramment appelé "le rapport Pingaud-Barrault"(6), il est précisé les fonctions et enjeux de la bibliothèque :

"La bibliothèque centrale de prêt est la seule à pouvoir apporter le livre en milieu rural et dans les petites communes d'où son commerce est absent".

et plus loin :

"enfin la bibliothèque a aussi vocation d'être le lieu de rencontre entre le livre et les autres types de documents, visuels, sonores et audio-visuels : elle seule peut et doit être cet ensemble "multi-media" rendu nécessaire par l'extension des formes modernes de la communication".

Une convention signée entre l'Etat et le Département de l'Isère le 13 octobre 1983 prévoyait la création de services nouveaux, assortie de participations financières des parties contractantes : Ministère de la Culture, et Département de l'Isère.

Un deuxième plan de développement est à l'étude :

La création d'une artothèque et/ou d'un artobus sera-t-elle possible ?

---

6 FRANCE. Ministère de la culture. - Les Bibliothèques en France : rapport au Premier ministre / Ministère de la culture, groupe inter-ministériel prés. par Pierre Vandevoorde, dir. du livre. - Paris : Dalloz, 1982. - 447 p. ; 24 cm.

---

Qu'est-ce qu'une artothèque :

Il faut se reporter à la définition de Nathalie HEINICH:  
(7)

"Les artothèques implantées en bibliothèques ou en médiathèques ont vocation à remplir quatre grandes missions :

- . diffusion de l'art contemporain auprès du public par prêt de multiples (c'est-à-dire essentiellement d'estampes originales ou de photographies de création postérieures à 1945 ) ;
- . aide à la création par le biais des achats effectués auprès des galeries ou directement auprès des artistes ;
- . animation locale en tant que pôle culturel spécifique;
- . dynamisation des fonds d'estampes déjà existants dans les B. M. en prolongeant leur activité vers la création contemporaine.

La Bibliothèque Centrale de Prêt étant un des acteurs de la décentralisation en matière de lecture publique n'aurait-elle pas un rôle important à jouer dans le domaine des arts plastiques ?

Cela semble d'autant plus évident que la B.C.P. de l'Isère assure depuis quatre ans des sessions de formation de base aux responsables des bibliothèques-relais mais également des journées ponctuelles sur des thèmes précis dont une programmée en juin 89 sur l'initiation à l'art contemporain.

Une visite au Musée de Peinture de Grenoble est prévue ainsi qu'une visite d'atelier d'artiste.

---

7 Les Artothèques / Nathalie Heinich. - Paris : Ministère de la culture, 1985 (enquête-bilan commandée à l'Association pour le Développement des Recherches et Etudes Sociologiques, Statistiques et Economiques (A.D.R.E.S.S.E.), par le Direction du Développement culturel.

Quel serait l'impact d'une artothèque développée dans une B.C.P. et parallèlement l'aménagement d'un bus pour aller au devant du milieu rural ?

Les conditions de collaboration sont possibles avec les structures citées précédemment et qui ne demandent pas mieux que de s'ouvrir sur l'extérieur.

Les conditions de formation devront faire l'objet d'une étude préalable sous forme de questionnaire qui pourra être distribué à la fin la journée de formation "initiation à l'art contemporain".

En effet, le réseau de la B.C.P. repose sur quelques professionnels mais surtout sur des bénévoles qui sont avides de formation surtout dans un domaine aussi spécialisé.

Suite au dépouillement d'une enquête-formation (§) lancée en décembre 1988, sur les 78 responsables de bibliothèques, 37 personnes souhaitent des stages d'animation.

Pour qu'une action culturelle soit possible, le problème de formation est essentielle.

Dans le rapport PINGAUD-BARRAULT, il est souligné l'importance de la compétence de la bibliothécaire :

"... le bibliothécaire ajoute l'irremplaçable fonction humaine d'orientation, de conseil, d'animation, pour aider à combler les inégalités de l'aptitude à s'approprier individuellement une offre de biens culturels qui, sans cela, pourrait rester formelle pour certains".

---

§ Voir annexe 1 ci-après.

CONCLUSION :

La B. C. P. , par sa connaissance du milieu rural et par son réseau de bibliothèques-relais, pourrait être le maître d'oeuvre d'une politique culturelle innovante en arts plastiques.

Le travail, qui a été fait en amont : la journée de formation, le développement du secteur livres d'art, les contacts pris avec les musées, laisse à penser que le terrain se prépare et ouvre des perspectives d'avenir et une concrétisation du projet.

Et peut être pourrions-nous changer le titre du mémoire et le formuler ainsi :

Le rôle d'une B.C.P. dans le développement des arts plastiques en milieu rural.

BIBLIOGRAPHIE :- OUVRAGES GENERAUX :

BARBIER-BOUVET (Jean-François). - Publics à l'oeuvre : pratiques culturelles à la Bibliothèque publique d'information du Centre Pompidou / Jean-François Barbier-Bouvet, Martine Poulain. - Paris : Centre Pompidou : Documentation française, 1986. - 295 p. ; 24 cm.

DESMEUZES (Jean). - L'Action culturelle à l'école / Jean Desmeuzes. - Paris : Ed. Ouvrières, 1986. - 257 p. ; 21 cm.

Mac LUHAN (Marshall). - Pour comprendre les média : les prolongements technologiques de l'homme / Marshall Mc Luhan ; trad. de l'anglais par Jean Paré. - Paris : Seuil, 1977. - 404 p. : couv. ill. en coul. ; 18 cm. - (Points ; 83)  
Trad. de : "Understanding Media".

SEIBEL (Bernadette). - Au nom du livre, analyse sociale d'une profession : les bibliothécaires / Bernadette Seibel. - Paris : la Documentation française : Centre Pompidou, 1988. - 229 p. ; 24 cm.

VELIS (Jean-Pierre). - La France illettrée / Jean-Pierre Vélis ; avec la collab. de Françoise Silvéreano. - Paris : Seuil, 1988. - 269 p. ; 24 cm.

LES HOMMES ET L'ART :

ASSOULINE (Pierre). - L'Homme de l'art : D. H. Kahnweiler, 1884-1979. - Paris : Balland, 1988. - 540 p. ; 23 cm.

BERNHARD (Thomas). - Maitres anciens : comédie / Thomas Bernardt ; trad. de l'allemand par Gilberte Lambrichs. - Paris : Gallimard, 1988. - 218 p. ; 21 cm. - (Du monde entier).

BOURDIEU (Pierre). - L'Amour de l'art : les musées d'art européen et leur public. - Paris : Ed. de Minuit, 1966. - 316 p. ; 24 cm.

CUECO (Henri). - L'Arène de l'art / Henri Cueco, Pierre Gaudibert. - Paris : Galilée, 1988. - 225 p. ; 19 cm. - (Débats).

MALRAUX (André). - Les Voix du silence / André Malraux. - Paris : la Galerie de la Pléiade, 1951. - 657 p. ; 23 cm.



LES MUSEES ET LES ARTOTHEQUES :

Les Musées dans le monde. - Lausanne : Ed. Grammont, 1975. - 142 p. ; 20 cm. - (Livres G.T. : 34).

PLANCHON (Olivier). - Les Artothèques en B.M. et leur promotion : état et perspectives : mémoire / présenté par Olivier Planchon ; sous le dir. de Sylvie Chevillotte-Limouzi. - Villeurbanne : Ecole Nationale Supérieure des Bibliothèques, 1987. - 25 p. ; 30 cm.

SPILMONT (Jean-Pierre). - A quoi ça sert Mozart ? / Jean-Pierre Spilmont ; avant-dire de Gabriel Monnet. - Seyssel (01) : Ed. Compa'act, 1987. - 193 p. : couv. ill. en coul. ; 21 cm.

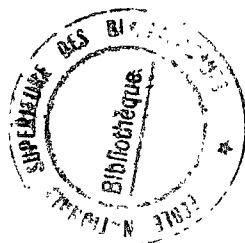
Théorie de l'image. - Lausanne : Ed. Grammont, 1975. - 142 p. ; 20 cm. - (Livres G.T. : 32).

LE MONDE RURAL :

BODIGUEL (Maryvonne). - Le Rural en question : politiques et sociologues en quête d'objet. - Paris : Ed. l'Harmattan, 1986. - 183 p. ; 22 cm.

ESCUDIER (Antoine). - Le Conseil général et le département à l'heure de la décentralisation / Antoine Escudier, Max-Henri Vidot. - Paris : Berger-Levrault, 1985. - 495 p. ; 21 cm.

Pour : le monde rural remis en culture ? / Paul Harvois, dir. ; Gérard Courtois, réd. en chef. - N° 101 : mai-juin 1985. - Toulouse : Privat, 1985. - 94 p. ; 24 cm.



**ANNEXES**

## BIBLIOTHEQUE CENTRALE DE PRET

1, rue Alfred-Gueymard  
38400 SAINT-MARTIN-D'HERES  
Tél. 76 44 49 31

18

Objet : Formation des dépositaires  
du Bibliobus

Monsieur le Maire,

La Bibliothèque Centrale de Prêt organise chaque année des formations pour les bibliothécaires, bénévoles ou rémunérées, des communes de moins de 10.000 habitants, desservies par ses bibliobus. L'inscription à ces stages, financés par l'Association des Amis de la Bibliothèque, qui sollicite chaque année votre subvention, est gratuite pour les stagiaires. Restent seulement à la charge des collectivités dont elles relèvent : les frais de déplacement, de restauration, ou d'hébergement éventuel.

En 1988 le stage OLIVRE proposé à ST MARTIN D'HERES (mai-juin) et BOURGOIN-JALLIEU (septembre-octobre) a formé 43 stagiaires provenant de 31 communes différentes. Ces dix jours de formation élémentaire sont indispensables à la bonne gestion d'une bibliothèque municipale.

Mais ce stage a mobilisé les participants sur deux semaines, ce qui est long pour certains, impossible pour d'autres, qui jugent aussi les lieux de formation trop éloignés de leur commune.

Deux stages courts (3 jours chacun) organisés au printemps 1988 sur "littérature de jeunesse" et "animation autour du livre" ont été très appréciés, ainsi que la "réparation des livres" (1 journée).

Pour définir un programme 1989 répondant encore mieux aux attentes et disponibilités de chacun, la BCP vous propose cette enquête-formation. Vous voudrez bien la transmettre à vos bibliothécaires et nous la retourner pour le 15 janvier 1989, au plus tard.

Dans cette attente, recevez Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

*C. Bernaud*

M<sup>me</sup> BERNAUD, Conservateur  
Directeur de la  
Bibliothèque Centrale de l'Isère  
de l'Hères

**BIBLIOTHEQUE CENTRALE DE PRET**

1, rue Alfred-Gueymard  
38400 SAINT-MARTIN-D'HERES  
Tél. 76 44 49 31

ENQUETE-FORMATION

Depuis 1986 la BCP organise des formations pour les bibliothécaires et dépositaires de son réseau de desserte.

Pour nous permettre d'organiser sur 1989 un programme bien adapté à vos disponibilités et à vos besoins, répondez au plus vite à cette enquête, après concertation de votre équipe.

I. Si le stage de formation élémentaire OLIVRE est organisé en 1989, serez-vous candidat ?

oui

non

Cochez le lieu préféré :

ST MARTIN D'HERES

ST MAURICE L'EXIL

BOURGOIN-JALLIEU

PONT EN ROYANS

Autre lieu, à indiquer .....

II. Ce stage comprend 10 journées pour un programme complet : connaissance des livres, classement, cotation, aménagement et gestion de la bibliothèque, relations bibliothèque-commune-école, la librairie, l'édition, l'animation, etc.....

Si vous avez besoin de cette formation de base, préférez-vous la suivre :

Regroupée sur deux semaines complètes, soit 2 fois 5 jours (avec 1 mois d'assimilation entre les deux semaines), comme en 1987 et 1988.

Etalée sur trois semaines (2 jours + 3 jours + 4 jours), avec un mois d'intervalle.

Distillée sur 2 jours par mois (durant 5 mois).

III. Quel(s) jour(s) de la semaine pourriez-vous le plus facilement venir en formation ?

lundi

jeudi

mardi

vendredi

mercredi

samedi

IV. Quel jour serait pour vous impossible, ou très difficile ?

V. Des journées de formation isolées (1 ou 2 jours) peuvent être organisées sur un thème précis. Exemples :

Littérature jeunesse

Bande dessinée

Policiers

Documentaires et encyclopédies

Animations

Promotion et publicité de la bibliothèque

Entretien et réparation des livres

Initiation à la musique.

Avez-vous d'autres sujets à proposer pour votre formation ?

\* Qui a répondu ?

Bibliothèque de :

Nom, Prénom et adresse du correspondant :

Téléphone éventuellement :

REPONSE A LA BCP POUR LE 15 JANVIER 1989. SVP.

Merci.

**Monique PHAM**  
Conservateur Adjoint  
Bibliothèque Centrale de Prêt  
de l'Isère

BIBLIOTHEQUE CENTRALE DE PRET

1, rue Alfred-Gueymard  
38400 SAINT-MARTIN-D'HERES  
Tél. 76 44 49 31



21

ENQUETE - FORMATION DE DECEMBRE 1989

RESULTATS

La BCP avait lancé un sondage fin novembre dans le réseau départemental des bibliothèques-relais pour connaître les besoins et organiser le programme de formation en conséquence.

Le dépouillement de cette enquête donne les résultats suivants :

- 78 réponses reçues, provenant de 62 communes différents.
- 1 - Le stage OLIVRE, formation de base sur 10 jours, est demandé par 54 personnes, sur les lieux proposés :
  - 22 à la BCP - ST MARTIN D'HERES
  - 22 à l'Annexe-BCP BOURGOIN JALLIEU
  - 9 à ST MAURICE L'EXIL
  - 1 à PONT A ROYANS
- 2 - Le choix de la durée de ce stage (soit 2 x 5 jours, soit 3 + 3 + 4, soit 2 jours 5 fois) donne une majorité pour :
  - les 2 semaines d'affilée, à ST MARTIN D'HERES.
  - une répartition sur 3 semaines à BOURGOIN JALLIEU.
- 3 - Les thèmes de formation continue (1 à 3 jours) les plus fréquemment demandés sont :
  - l'animation autour des livres
  - la promotion de la bibliothèque
  - la littérature de jeunesse
  - la réparation et l'entretien des livres



\* 9 5 7 3 2 1 0 \*